

CANNABIS

Par [danino](#) Posté le 02/01/2024 à 18h40

J'ai eu un retrait de permis suite à un contrôle positif au cannabis le 6 octobre 2023. Je passe devant la commission médicale le 4 janvier 2024. Ce jour le résultat de l'analyse toxicologique est de 24 ng/ml. Ma question : est-ce bon pour récupérer mon permis. Merci